

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Plan pour une économie verte 2030: réaction de Piétons Québec

Montréal, le 17 novembre 2020 - Le secteur des transports, qui constitue le plus important émetteur de gaz à effet de serre au Québec, est central dans le Plan pour une économie verte (PEV) dévoilé hier par le gouvernement du Québec. Piétons Québec salue les investissements confirmés pour soutenir plusieurs projets de transports collectifs, ainsi que la volonté de se doter d'une vision globale et cohérente en aménagement du territoire. Toutefois, l'organisation est d'avis que ces mesures sont insuffisantes afin de créer un réel virage vers la mobilité durable et ainsi soutenir les efforts du Québec en matière de lutte aux changements climatiques.

«Il est assez étonnant de voir que le PEV oublie que la marche est le premier maillon de la chaîne de la mobilité durable. Afin de favoriser l'adoption des modes alternatifs à l'autosolo, il faut créer des milieux de vie où il est agréable et sécuritaire d'effectuer le dernier kilomètre à pied. Or, aucun investissement spécifique n'est prévu dans le plan pour aménager des environnements plus favorables à la marche», déplore Sandrine Cabana-Degani, directrice de Piétons Québec.

Le PEV indique que l'approche Réduire - Transférer - Améliorer doit structurer les actions afin d'atteindre les objectifs de mobilité durable. C'est-à-dire, qu'on doit, dans l'ordre, réduire nos déplacements, transférer vers des modes plus durables, puis, finalement, améliorer l'efficacité énergétique des véhicules. Ce principe est d'ailleurs au cœur de la Politique de mobilité durable 2030 du Québec.

«Cette approche semble avoir été oubliée dans le premier plan d'action 2021-2026 du PEV déposé hier. Pour le secteur des transports, ce plan fait du financement de l'électrification des véhicules sa mesure phare. Pourtant, il aurait été plus équitable d'utiliser l'argent des citoyens pour encourager la mobilité active, en soutenant financièrement les municipalités pour l'aménagement de trottoirs, par exemple, et pour investir davantage dans les projets de transport collectif», ajoute madame Cabana-Degani.

Le gouvernement pourrait utiliser l'écofiscalité pour autofinancer sa mesure d'incitation à l'achat de véhicules électriques afin d'ainsi conserver les fonds publics pour lutter contre la dépendance à l'automobile et inciter les citoyens à adopter des habitudes de déplacement plus durables.

Piétons Québec souhaite que la révision annuelle prévue permette de corriger ces lacunes et l'organisation s'engage à collaborer à la bonification du plan dans les années à venir.

– 30 –

À propos de Piétons Québec

Piétons Québec est l'organisation nationale de défense collective des droits des piétons. Elle s'attache à valoriser la marche comme mode de déplacement et à faire évoluer les lois, normes et pratiques afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec. www.pietons.quebec.

Source :

Piétons Québec
Chloé Fortin Côté, agente de communication
media@pietons.quebec